



SNUipp 26

Fédération Syndicale Unitaire

Adresse :

SNUipp – FSU 26
Maison des Syndicats
17, rue Georges Bizet
26 000 VALENCE

Tél. : 04.75.56.77.77

E-mail : snu26@snuipp.fr

Site : <http://26.snuipp.fr>



F.S.U.

Fédération
Syndicale
Unitaire
Education
Enseignement
Recherche
Culture

Valence, le 31 mai 2018

Les secrétaires départementaux
du SNUipp-FSU de la Drôme

à

Madame
Députée de la Drôme

Objet : question sur « chantier rémunérations »

Madame la députée,

Le gouvernement a décidé d'ouvrir le « chantier » de concertation avec les organisations syndicales sur les rémunérations des agents de la fonction publique à la mi-juin 2018. Représentante de la nation, vous serez amené à débattre et vous prononcer sur ce sujet.

Le SNUipp-FSU de la Drôme, premier syndicat des enseignants du premier degré, souhaite vous interpeller en tant qu'élue de la République afin de vous présenter ses revendications (détaillées au verso), connaître votre vision du dossier et savoir ce que vous comptez porter à l'Assemblée Nationale.

Dans chacune des circonscriptions de notre département, dans la vôtre, les enseignants souhaitent connaître la position de leurs élus. Ainsi, votre réponse, si vous en convenez, sera rendue publique via nos organes de diffusion auprès de la profession.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame la députée, l'assurance de notre profond attachement au service public d'éducation.

Les secrétaires départementaux

Y. CHAUVIN

A. CHAPAPRIA

LES MANDATS DU SNUipp-FSU

TEXTE ADOPTÉ LORS DU CONGRÈS DE RODEZ EN JUIN 2016

Article : « AMÉLIORER LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRES »

- La revalorisation du métier nécessaire et incontournable doit être accessible à toutes et tous.
- Le SNUipp-FSU revendique pour tous les enseignants une carrière parcourue au rythme le plus rapide.
- Le déroulement de carrière doit être déconnecté de l'évaluation et des fonctions exercées.
- Le SNUipp-FSU revendique une refonte complète de la grille permettant d'atteindre l'indice 1 000 en fin de carrière.
- De façon transitoire, pour éviter tout blocage de grade, le SNUipp-FSU revendique un passage automatique, et hors contingent, à la hors classe intervenant au plus tard lorsqu'une ancienneté de 3 ans est acquise dans l'échelon 11.
- Aucun PE avec une carrière complète ne doit partir à la retraite sans accéder à la hors classe.
- Le SNUipp-FSU s'oppose à la Classe Exceptionnelle, nouveau grade dont l'accès est essentiellement réservé à certaines fonctions et conditionné au «mérite».